



# A.L.P. - ANNECY LAC PECHE

## Compte rendu

Date : 16 janvier 2020

Référence : 2020.01.001  
Version : 1.0

---

**Objet :** Conseil d'administration (CA) d'Annecy Lac Pêche (ALP)

**Date :** 07 janvier 2020 à 18 h 30

**Lieu :** Locaux de l'ALP à ANNECY

---

**Présents :** P. BOUTILLON  
P. BOUCHARD  
A. CHAMPRENAUT  
P. DARSY  
R. DECARRE  
JL. GASSMANN  
C. GRISOLET  
R. LOSTE  
J. ZAMBIANCHI  
G. ZAMBIANCHI  
G. LAMOUILLE  
Y. MAGNANI  
Q. TISSOT  
D. MILHOMME  
JP DUFRESNE

**Excusés :** JP DURAND  
P. DEKETELAERE  
R. VALLA  
B. MAGNIN

---

**Destinataires :** Participants + excusés

**Copies :**

## **1. COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC L'AVOCAT DE LA FEDERATION**

L'ALP a rencontré le nouvel avocat de la Fédération de Pêche de Haute Savoie.

L'ALP n'a eu aucune réponse à la lettre envoyée au préfet de région et au Préfet de Haute Savoie concernant la circulation des bateaux sur le lac et la pollution induite, en particulier dans le secteur d'Annecy / Annecy le Vieux : exemple : les plongeurs ont attesté que les herbiers avaient disparu dans la baie d'Annecy attestant d'une pollution qui est très inquiétante.

Les autorités n'ont pris aucune mesure, bien au contraire :

- Prise de 2 arrêtés : avenant à l'Arrêté Règlementaire de Police (ARP) qui augmente le nombre de pontons de débarquement des navettes lacustres : en 2019 : passage de 2 ou 3 appontements à 6 ou 7 appontements sur le lac

L'avocat a proposé d'effectuer un recours gracieux par son intermédiaire, suivi en cas de non réponse par une éventuelle plainte auprès du Tribunal Administratif (TA).

La Commission fréquentation du lac du SILA atteste que la circulation des bateaux sur le lac de plus en plus importante avec une augmentation de la motorisation des bateaux sur le lac d'Annecy (cf. puissance des moteurs de bateaux en augmentation).

Prévoir un prochain RDV avec le DDT 74 adjoint pour évoquer les problèmes :

- Nette évolution de la vente de carburant à la pompe de Sévrier de 2013 et 2019 : de 73 000 litres à 111 000 litres
- Remplacement des gros bateaux dont des navettes avec des taxis lac : induisant une augmentation des bateaux et donc de la pollution
- De plus en plus de bateaux avec des gros ballasts.

L'avocat de la Fédération de Pêche de Haute Savoie conseille à l'ALP de s'appuyer sur des textes officiels. Tous les bateaux doivent avoir des ballasts désinfectés et nettoyés

Navette avec des moteurs thermiques qui apportent de la nuisance et de la pollution

La baie d'Annecy concentre 36 % de la fréquentation du lac pour une superficie de 9 % : problème de sur-fréquentation de la baie d'Annecy.

## **2. COMPTE D'EXPLOITATION 2019**

Présentation du compte d'exploitation de l'ALP.

- 158 000 € de recette
- 147 700 de dépenses.

Résultat excédentaire de l'année 2019 de 11 300 €

Présentation de la prévision de budget 2020

Présentation des comptes par Bernard Magnin lors de la prochaine AG.

Présentation par Gilbert de la nouvelle formule de comptabilité utilisée au lac du Bourget selon une formule simplifiée plus adaptée à une association (120 factures par an).

### **3. PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26/01**

Proposition du menu à l'issue de prochaine AG proposé par le traiteur PAUVERT :

Organiser l'accueil du matin : café / croissants et des toasts / vins pour l'apéritif.

Installation de la salle : RDV à 7 h 30

Invitation à l'AG : élus : maires du tour du lac (dont : M. Rey, Mme Lutz, etc...)

Pierre Bruyère, JL Rigaud, F. Lardet, M. Hérisson, gendarmerie

Fédération de pêche de Haute Savoie : M. Gabin

INRA : Chloé, Valérie,

DDT 74 : M. Ramon, M. Gervasoni, remplaçant de Mme Isabelle Nuty : Raphael Guillet

Préparation de la salle de Sevrier : le jeudi précédent l'AG. Vérification des micros. Romain et Pierre. Le câble défaillant n'a pas été remplacé : éventuelle pose par la commune de SEVRIER d'un câble HDMI entre la salle du bas et le vidéoprojecteur

Sujets de l'AG :

- 9 h 00 : Ouverture de l'AG
- 9 h 15 : Présentation des comptes : Bernard Magnin
- 9 h 30 : Compte rendu d'activités incluant le rapport moral : Président
- 9 h 50 : Statistiques et suivi scientifique, contrat de bassin : Yann Magnani, Carine Grisolet, Chloé Goulon, Gabin Jésus : fédération de pêche de Haute Savoie : évoquer l'augmentation de la taille de l'omble à 30 cm et la limitation journalière du nombre de brochets à 2. Baisse de pêche du nombre de féras mais augmentation du nombre d'ombles.  
10 h 35 : température de l'eau par Bernard Genevois : problème de réchauffement de l'eau de la pisciculture : Œufs d'omble : eau puisée avec une pompe à 26 mètres : eau à 8 degrés. Essayer de rallonger les tuyaux pour puiser de l'eau plus fraîche à 35 mètres : important coût
- 10 h 45 : Manifestation (interlac d'Annecy), école de pêche, garderie : diapositives / Powerpoint
- 11h : Questions des questions de pêcheurs qui sont nombreuses et conclusion

Prévoir diapositives de publicité de l'ALP et des photos

Date de l'AG suivante : elle se tiendra le 13 décembre : 2020 selon une date concordante avec l'attribution des baux de pêche par l'Etat.

Organiser le repas de l'AG le 13/12/2020 à l'auberge du Semnoz : repas de l'AG

#### **4. QUESTIONS DIVERSES**

Nouvelle comptabilité de l'ALP lors de l'année 2020 : l'ALP effectuera une double comptabilité lors de l'année 2020 selon la formule de l'ancienne comptabilité et selon une comptabilité simplifiée.

Deux nouveaux gardes : 2 nouveaux gardes pour l'ALP sont en cours d'agrément. Evoquer la présence de 2 nouveaux gardes supplémentaires lors de prochaine AG

Assemblée Générale (AG) : AG de PALADRU le 1<sup>er</sup> février 2020 et AG du GIPAL le 27 février 2020. Participation de l'ALP.

Retours de carnets de pêche : 850 carnets traine et sonde et 250 pêcheurs du bord adulte : réception de 800 carnets. Il manque donc environ 300 carnets. Solution à trouver pour récupérer les carnets non transmis.

Rémunération de Carine : évoqué lors du CA. Augmentation de 40 € net mensuel et conservation du demi treizième mois.

#### **5. DATES DES PROCHAINS CA**

Les prochains CA se dérouleront aux dates suivantes ;

- Mardi 11 février 2020 à 18 h 30
- Mardi 10 mars 2020 à 18 h 30
- Mardi 07 avril 2020 à 18 h 30
- Mardi 05 mai 2020 à 18 h 30